



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

16 mars 2017

Crédit-cadre pour l'agriculture en Entremont

(IVS).- Sur proposition du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, le Conseil d'Etat a adopté le message à l'intention du Grand Conseil relatif à l'approbation de l'avant-projet et à l'octroi d'un crédit-cadre de 15.6 mios de francs pour la réalisation par étapes du projet de développement régional du Grand-Entremont. Ce projet garantit des structures de production performantes et ouvre des perspectives de développement à l'échelle régionale. Le message sera soumis au Grand Conseil en juin 2017. Les travaux pourront débuter fin 2017 et dureront six ans.

Le projet mené par l'Association de promotion agricole du Grand-Entremont (APAGE) s'intègre dans le cadre de la politique cantonale visant à entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et attractifs, un paysage typique, une riche biodiversité et un accueil de qualité. Il garantit des structures de production performantes et offre des perspectives de développement à l'échelle régionale. Les objectifs du projet sont la création de valeur ajoutée dans les filières agricoles (viande, fromage, plantes aromatiques et médicinales, céréales, fruits et miel), la promotion de l'image de la région et de la qualité des produits, le renforcement des créneaux de vente directe et la diversification des prestations agricoles, notamment par le développement d'activités agritouristiques. Porteurs des projets, les agriculteurs collaborent avec les communes et les milieux touristiques pour optimiser les synergies entre les différents acteurs économiques de la région.

Le coût total du projet s'élève à 20,7 Mios de francs, incluant les contributions prévues par la Confédération de 5.03 Mios de francs et par le Canton de 5.03 Mios de francs. Un crédit de construction de 3 millions et des crédits d'investissement sans intérêt de près de 2.6 mios sont également prévus.

Le Conseil d'Etat a approuvé le message à l'intention du Grand Conseil dont le traitement interviendra lors de la session de juin. Les travaux de construction pourront débuter fin 2017 et leur réalisation s'étalera sur six ans.

Le Canton poursuit ainsi la mise en œuvre de sa stratégie de développement agricole régionale. Après le Val d'Hérens, Loèche-Rarogne et le Val d'Illicez, l'Entremont est la quatrième région à bénéficier d'un projet de développement régional. D'autres projets sont en préparation dans les régions d'Anniviers et la Vallée de Saas.

[Projet de développement du Grand-Entremont](#)

Jean-Michel Cina, chef du DEET – 027/606 23 00

Gregory Borgeat, responsable de projet - 027/ 606 78 15